

DEC170234INSU

**Décision portant nomination de M. Jean-Luc ESTIVALEZES aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service n°3667 intitulée « Calcul en Midi-Pyrénées » (CALMIP)**

LA PRESIDENTE,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision DEC151298DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3667 intitulée « Calcul en Midi-Pyrénées » (CALMIP) ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**

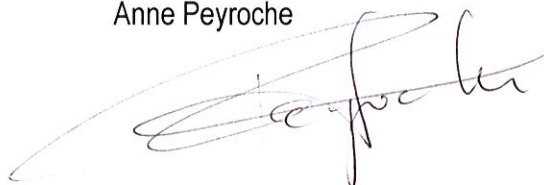
1.1 Il est mis fin aux fonctions de M. Boris DINTRANS, directeur de l'unité mixte de service n°3667 à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

1.2 A compter de cette même date, M. Jean-Luc ESTIVALEZES, Maître de recherche à l'ONERA, est nommé directeur de l'unité mixte de service n°3667 intitulée « Calcul en Midi-Pyrénées » (CALMIP) jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**13 DEC. 2017**La présidente  
Anne Peyroche

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90